

quable. On ne l'a que fort peu observée jusqu'à présent , et la France ne possède aucun ouvrage propre à la faire connoître comme elle le mérite.

Les Grecs appeloient les crustacés *Μαλακοσσιρανα*, et les Latins *Crustacea*, c'est-à-dire couverts d'une croûte dure, mais non pierreuse, comme celle des coquillages.

Aristote leur a consacré un chapitre entier, où il les considère sous tous les rapports, et où il décrit les espèces les plus connues de son temps. Athénée et Hypocrate les mentionnent dans leurs ouvrages, à raison de leur usage dans les alimens et en médecine.

Pline en a également parlé; mais il s'étend cependant moins à leur égard qu'Aristote. On les trouve encore rappelés, par occasion, dans quelques autres auteurs anciens.

Tous ces auteurs, soit grecs, soit latins, ont considéré les crustacés comme